

détaillée et beaucoup d'organisation. Nous devrions peut-être demander aux provinces d'adopter des lois complémentaires visant à simplifier la composition des syndicats afin qu'ils soient admissibles au crédit proposé. Monsieur l'Orateur, je crois que tout cela deviendra clair, une fois le bill adopté, lorsque la loi sera appliquée à titre d'essai. D'après moi, les cultivateurs devraient avoir l'occasion d'étudier la loi et de la mettre à l'épreuve, afin de voir quels genres de problèmes vont surgir. Un an ou deux après l'entrée en vigueur de cette mesure, on pourrait l'examiner de nouveau à la lumière de l'expérience, en tenant compte de ses lacunes, et la modifier au besoin. D'ici là, je suis convaincu que nous devrions accepter les principes dont s'inspire la mesure au lieu d'adopter cet amendement qui pourrait avoir pour effet de couler le bill.

Puis-je dire qu'il est six heures, monsieur l'Orateur?

MOTION D'AJOURNEMENT ET DÉBAT

SUJET DE LA QUESTION DÉBATTUE EN VERTU DE LA MOTION D'AJOURNEMENT

M. l'Orateur suppléant: A l'ordre! Il est de mon devoir, conformément à l'article 39A du Règlement, d'informer la Chambre que la question suivante sera soulevée à dix heures ce soir: Le député du Yukon (M. Nielsen)—visite royale—mutisme d'un communiqué au sujet du chef de l'opposition.

(La séance, suspendue à six heures, est reprise à huit heures.)

Reprise de la séance

LES MACHINES AGRICOLES

FACILITÉS DE CRÉDIT AUX SYNDICATS DE MACHINES AGRICOLES

La Chambre reprend l'étude de la motion de l'honorable M. Hays, en vue de la 2^e lecture du bill C-121 visant à accorder des facilités de crédit aux syndicats de machines agricoles.

M. Olson: J'en avais terminé avec mes remarques à six heures, monsieur l'Orateur, mais j'ajoute que nous ne pouvons accepter la proposition selon laquelle ce projet de loi devrait suivre la voie tracée dans l'amendement, car cela étoufferait le bill avant que son principe même soit accepté.

[M. Olson.]

L'hon. Harry W. Hays (ministre de l'Agriculture): Monsieur l'Orateur, plusieurs membres de l'opposition m'ont invité à intervenir dans ce débat à ce stade afin d'expliquer...

M. Baldwin: Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement. Je veux m'assurer que le ministre ne termine pas le débat. Je crois qu'il parle au sujet de l'amendement.

M. l'Orateur suppléant: C'est exact; en tous cas, en vertu du Règlement, le président doit avertir la Chambre que le ministre termine le débat, et si le président ne donne pas cet avertissement, alors le ministre ne clôt pas le débat.

L'hon. M. Hays: Je suis enchanté, monsieur l'Orateur, d'accepter cette invitation à prendre la parole en ce moment. Il est temps que je vous signale, monsieur l'Orateur, ainsi qu'à tous les cultivateurs de ce pays, la situation actuelle. Je sais que tous les cultivateurs de ce pays, dans l'Est aussi bien que dans l'Ouest du Canada, ont besoin de cette mesure législative et la désirent. Cependant, l'opposition conservatrice prétend que cette mesure est inutile, téméraire et même d'inspiration communiste. Non seulement les conservateurs l'ont retardée, mais ils veulent la couler. Comme le sait tout député bien renseigné, l'amendement qu'a proposé cet après-midi l'honorable député d'Edmonton-Strathcona (M. Nugent) aurait pour effet de couler ce bill ici-même. Bien entendu, cela entraînerait la chute du gouvernement et imposerait d'autres élections à la population canadienne. Est-ce bien ce que recherche le chef de l'opposition (M. Diefenbaker) lorsqu'il souhaite que la Chambre fasse montre d'initiative?

Depuis la présentation de cet amendement, monsieur l'Orateur, on a laissé entendre que l'honorable député qui l'a proposé ne savait pas réellement ce qu'il faisait. Cependant, je crois que l'honorable député savait que si l'amendement était adopté le bill serait coulé. Je signalerai que l'honorable député nous a parlé cet après-midi de sa formation juridique; nous avons appris qu'il était avocat et qu'il nous dirait comment il protégerait les cultivateurs contre le traquenard qu'il croyait voir dans cette mesure. Ne nous méprenons pas. Il savait ce qu'il faisait en présentant cet amendement. Sinon, de quel droit parlerait-il ici au nom des cultivateurs canadiens? En outre, il vient de ma propre province.